



Avertissement



**CAROTTE, CÉLERI, LAITUE,
OIGNON, POIREAU**
No 17 – 28 août 2009

EN BREF :

- Situation générale.
- Carotte : taches foliaires stables; période de ponte de la mouche en cours.
- Céleri : punaise un peu plus active; altise dans certains champs; maladies stables; beaucoup de carences en bore.
- Laitue : altise, punaise, cicadelle et fausse-arpenteuse à surveiller dans certains champs; nécrose marginale (tip-burn) en augmentation; mildiou toujours présent (Montérégie); pertes élevées près de la récolte reliées à plusieurs maladies.
- Oignon : régie fongique rigoureuse requise; thrips présents aussi dans l'oignon vert; arrêt des traitements contre la mouche; montaison dans l'oignon espagnol.
- Poireau : derniers traitements contre la teigne; thrips à surveiller; tache pourpre toujours sous surveillance.
- **Homologation d'urgence du SCHOLAR pour les carottes d'entreposage.**

SITUATION GÉNÉRALE

Le temps chaud s'est poursuivi cette semaine (20 au 26 août), mais avec des températures se situant plus près des normales le jour. On a eu, par contre, plusieurs nuits chaudes (18 à 20 °C). Les pluies sont survenues sous forme d'averses fortes ou d'orages (20, 21 et 23 août) souvent localisés de sorte que les quantités reçues ont été insuffisantes dans certaines localités. Globalement, on observerait un manque d'eau surtout dans Lanaudière, les Basses-Laurentides, la Mauricie, l'Estrie et le sud de la Montérégie-Est.

L'humidité est demeurée bien présente dans les champs de sorte que les maladies sont toujours actives. La chaleur étant favorable à la multiplication des insectes, ces derniers restent aussi encore bien actifs.

CAROTTE

Taches foliaires

En général, les taches foliaires ont peu progressé. Il faut toutefois demeurer vigilant et s'assurer que le feuillage est bien protégé par un fongicide lorsque des périodes de mouillure prolongée surviennent. Au besoin, consultez la stratégie d'intervention présentée à la fin de l'avertissement No 10 du 15 juillet 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn05.pdf>).



Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec 

Mouche de la carotte

La période de ponte de la mouche de la carotte se poursuit en Montérégie-Ouest. Le nombre de captures effectuées dans les pièges (Agriculture et Agroalimentaire Canada, Sainte-Clotilde) demeure faible pour le moment, mais on s'attend à une recrudescence dans l'activité de l'insecte au cours des prochains jours.

Pour les producteurs qui ont observé des dommages significatifs dus à cet insecte par le passé et chez qui aucun dépistage n'est effectué, il est temps de débiter les traitements insecticides. Les producteurs qui font du dépistage doivent pour leur part se fier au seuil hebdomadaire de 0,2 mouche/piège/jour pour intervenir.

Traitez vos champs en début de soirée lorsque le vent tombe, mais avant le coucher du soleil.

Notez toutefois que la survie des œufs de la mouche de la carotte est faible lorsque le sol est chaud et sec. Dans ce cas, il est préférable d'attendre après la pluie avant d'intervenir. Cessez tout traitement 30 jours avant la récolte, puisqu'il faut un mois entre la ponte et l'entrée de la larve dans la racine. Pour plus de détails, vous pouvez consulter la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement No 14 du 11 août 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a14tn05.pdf>).

CÉLERI

Insectes

On note un certain accroissement au niveau de l'activité des **punaises ternes** en Montérégie-Ouest. Demeurez vigilant. Au besoin, consultez la stratégie d'intervention contre la punaise terne présentée dans l'avertissement No 02 du 20 mai 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>).

L'altise à tête rouge est aussi présente dans certains champs en Montérégie-Ouest. Pour obtenir plus d'information concernant cet insecte, vous pouvez consulter l'avertissement No 13 du 4 août 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a13tn06.pdf>).

Maladies

La situation reste stable en ce qui concerne les maladies foliaires en Montérégie-Ouest. Les fongicides semblent bien fonctionner. **La tache bactérienne** qui est observée dans plusieurs champs demeure présente principalement sur les feuilles du bas, tandis que **les taches septorienne et cercosporéenne** demeurent circonscrites à un petit nombre de champs. Demeurez tout de même vigilant.

Carences

On signale beaucoup de symptômes de gerçure du pétiole (carences en bore) en Montérégie-Ouest. Par contre, peu de cas de cœur noir sont rapportés. Avec l'assèchement du sol, le risque de développement de ces carences augmente. Au besoin, irriguez vos champs afin de maintenir un taux de croissance uniforme et intervenez préventivement avec du bore et du calcium en pulvérisations foliaires.

Notez cependant que si comme prévu les températures descendent sous les normales durant les prochains jours, le risque redeviendra faible.



La stratégie d'intervention contre la gerçure du pétiole (carence en bore) est présentée dans l'avertissement No 06 du 12 juin 2008 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn08.pdf>). Pour plus d'information concernant le cœur noir (carence en calcium), consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement No 04 du 2 juin 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn05.pdf>).

LAITUE

Insectes

La situation demeure semblable à celle présentée la semaine dernière en ce qui concerne les insectes, quoique certaines espèces semblent un peu plus actives. Voici un résumé de la situation :

Les **pucerons** restent modérément actifs dans toutes les régions. Les traitements fonctionnent toujours bien.

On observe davantage de **punaies ternes**, surtout des larves, et des dommages sont rapportés dans certains champs (toutes les régions).

L'altise à tête rouge est observée dans plusieurs champs en Montérégie-Ouest et, même parfois, en quantité importante. Cet insecte est aussi présent dans certains champs de la région de Québec (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches). Vérifiez si l'insecte est présent dans vos champs. Lorsque des traitements seront requis contre un autre ravageur, assurez-vous d'utiliser un insecticide qui permettra aussi de détruire les altises présentes. Lorsque les altises sont très nombreuses et que le stade de croissance des laitues fait en sorte que des dommages risquent d'apparaître sur les parties commercialisables, il peut être justifié d'intervenir spécifiquement contre les altises. Pour obtenir plus d'information concernant l'altise à tête rouge, consultez l'avertissement No 13 du 4 août 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a13tn06.pdf>).

La **fausse-arpenteuse du chou** continue de causer des dommages dans certains champs en Montérégie-Ouest. L'information concernant la lutte contre cet insecte est présentée dans l'avertissement No 16 du 21 août 2009 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a16tn09.pdf>).

Des **cicadelles** sont présentes en quantité relativement élevée dans certains champs en Montérégie-Ouest. Étant donné que des symptômes de jaunisse de l'aster sont également observés dans plusieurs champs de la région, la prudence s'impose. Dans la région de Québec (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches), la cicadelle est aussi présente, mais comme on n'observe pas de jaunisse de l'aster, des interventions contre cet insecte ne sont pas justifiées. Pour plus de détails sur la stratégie de lutte contre la cicadelle, vous pouvez consulter le dernier item de l'avertissement No 10 du 23 juillet 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn04.pdf>).

Nécrose marginale (carence en calcium)

Les symptômes de nécrose marginale (tip-burn) ont augmenté cette semaine en raison du temps chaud et de l'assèchement des sols. Comme à l'habitude, les laitues, de variétés plus sensibles, qui sont proches de la maturité sont les plus atteintes. Surveillez l'humidité du sol et, au besoin, irriguez les champs afin d'assurer un taux de croissance uniforme. Compte tenu des températures fraîches prévues pour les prochains jours, le risque d'apparition de nouveaux symptômes sera toutefois plutôt faible. La stratégie d'intervention contre la nécrose marginale est présentée dans l'avertissement No 04 du 2 juin 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn05.pdf>).



Mildiou

Tout indique que le mildiou continuera de représenter une menace sérieuse en Montérégie-Ouest jusqu'à la fin de la saison. **Continuez, sans faute, les interventions fongiques dans tous vos champs.** Les producteurs des autres régions n'ont toutefois pas besoin de se préoccuper de cette maladie, puisqu'elle n'y est pas présente. La stratégie d'intervention contre le mildiou est présentée dans l'avertissement No 13 du 31 juillet 2009 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a13tn09.pdf>).

Autres maladies

Les taches bactériennes (*Xanthomonas*, *Pseudomonas*) de même que les diverses maladies s'attaquant au collet des laitues (*Rhizoctonia*, *Erwinia*, *Sclerotinia*) demeurent actives dans plusieurs champs en Montérégie-Ouest. Les pertes apparaissent surtout à l'approche de la récolte en raison de l'abondance du feuillage qui nuit à l'assèchement des plants. Dans la région de Québec (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches), les pertes reliées à *Botrytis* et à *Sclerotinia* sont stables ou à la baisse.

Montaison (montée à la graine prématurée)

Les températures élevées ont fait leur œuvre et on observe maintenant beaucoup de montaison prématurée dans toutes les régions. Le temps plus frais prévu pour les prochains jours devrait toutefois permettre un retour graduel à la normale. Examinez le point de croissance de vos laitues quelques jours avant la date prévue de la récolte et, s'il y a lieu, récoltez vos laitues un peu plus tôt. Si vous désirez obtenir plus d'information sur la montaison prématurée des légumes, consultez le texte suivant sur Agri-Réseau : <http://www.agrireseau.qc.ca/legumeschamp/documents/La%20montaison%20pr%c3%a9matur%c3%a9e%20des%20l%c3%a9gumes.pdf>.

OIGNON

Maladies foliaires

La situation reste similaire à celle présentée la semaine dernière. Continuez de maintenir une régie de pulvérisation fongique rigoureuse dans vos champs d'oignon jaune et d'oignon espagnol qui sont encore debout (tombaison pas commencée). Choisissez le fongicide le plus approprié en fonction des maladies présentes et des conditions climatiques à venir.

Les champs d'oignon vert doivent aussi faire l'objet d'une régie de pulvérisation fongique rigoureuse.

La stratégie de lutte contre le mildiou est présentée dans l'avertissement No 10 du 23 juillet 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn04.pdf>) et celle pour la brûlure de la feuille dans l'avertissement No 06 du 15 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>).

Thrips de l'oignon

Les thrips continuent d'être très actifs en Montérégie et les populations restent élevées dans plusieurs champs d'oignon jaune et d'oignon espagnol. Il est important de bien protéger le feuillage des oignons tant que la tombaison n'est pas bien amorcée (50 % d'oignons couchés) sinon leur mûrissement risque d'être compromis. Ceci est particulièrement important pour les oignons d'entreposage, puisque la sénescence graduelle du feuillage joue un rôle important dans l'entrée en dormance des bulbes. Un feuillage en bon état demeure aussi essentiel pour l'absorption de l'hydrazide maléique.



Attention à vos oignons verts! Tous les champs, peu importe leur stade, doivent être surveillés de près. Des thrips en quantité importante ont été observés dans de jeunes champs d'oignon vert (moins de 20 cm de hauteur) en Montérégie-Ouest. Compte tenu que cet insecte est difficile à réprimer, on risque d'avoir besoin par la suite de plusieurs pulvérisations pour ramener sa population à un niveau acceptable. Le seuil d'intervention dans l'oignon vert est de 1 thrips par feuille.

En général, dans les autres régions, les populations de thrips demeurent faibles. Des interventions ont néanmoins été effectuées à l'Île d'Orléans.

Pour que les traitements contre les thrips soient vraiment efficaces, **il faut traiter sur la rosée ou appliquer beaucoup d'eau.** Pour plus d'information sur la répression des thrips, vous pouvez consulter la stratégie d'intervention présentée à la fin de l'avertissement **No 06** du 25 juin 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn04.pdf>).

Mouche de l'oignon

Cessez les traitements insecticides (Montérégie-Ouest). La période de ponte de la deuxième génération est maintenant terminée.

Montaison (montée à la graine)

On observe de la montée à la graine dans quelques champs d'oignon espagnol en Montérégie-Ouest et dans Lanaudière. Les plants affectés sont invendables compte tenu que la base de la hampe florale descend jusque dans le bulbe, ce qui en affecte sa qualité. Dans certains cas, jusqu'à 30 % des plants sont affectés, ce qui représente des pertes importantes. Heureusement, seuls les premiers champs plantés sont significativement affectés.

Normalement, l'oignon ne fleurit qu'à sa deuxième saison de croissance (plante bisannuelle). Cette montaison hâtive est directement reliée aux basses températures survenues ce printemps à la suite de la plantation. Si vous désirez obtenir plus d'information sur la montaison prématurée des légumes, vous pouvez consulter le texte suivant sur Agri-Réseau : <http://www.agrireseau.qc.ca/legumeschamp/documents/La%20montaison%20pr%c3%a9matur%c3%a9e%20des%20l%c3%a9gumes.pdf>.

POIREAU

Teigne du poireau

On commence à observer les dégâts dus à la troisième génération (petites mines) sur certains sites.

Les dates d'intervention proposées dans les avertissements précédents demeurent valides :

- Montérégie, Lanaudière, Basses-Laurentides, Estrie et Outaouais :
 - avec 2 traitements, 15 août et 25 août; avec 1 traitement, 25 août
- Centre-du-Québec et Mauricie :
 - avec 2 traitements, 20 août et 30 août; avec 1 traitement, 30 août
- Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches :
 - seulement un traitement le 30 août.



Si vous n'avez pas été en mesure de faire les traitements aux dates recommandées, il est encore temps d'intervenir. La seule différence concerne les larves qui auront eu le temps de grossir, donc de causer davantage de dommages avant le traitement.

Pour plus de détails sur la méthode d'intervention recommandée, vous pouvez consulter l'avertissement No 15 du 14 août 2009 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a15tn09.pdf>).

Thrips

Continuez de surveiller de près les populations de thrips dans vos champs et au besoin intervenez. Avec la maturation des oignons qui avance, il y aura de plus en plus de migration des thrips présents vers d'autres cultures. Pour plus d'information, consultez la stratégie d'intervention présentée à la fin de l'avertissement No 06 du 25 juin 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn04.pdf>).

Tache pourpre

Maintenez une régie de pulvérisation fongique rigoureuse dans tous les champs où des symptômes de la maladie sont observés. Dès que cette maladie est installée dans un champ, le risque qu'elle se propage et envahisse davantage de feuillage demeure élevé. La stratégie d'intervention contre la tache pourpre est présentée dans l'avertissement No 17 du 7 septembre 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a17tn06.pdf>). La liste des fongicides homologués dans le poireau est présentée dans le bulletin d'information No 02 du 30 juin 2009 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02tn09.pdf>).

HOMOLOGATION D'URGENCE DU SCHOLAR POUR LES CAROTTES D'ENTREPOSAGE

Encore cette année, à la suite d'une initiative des gens des Maritimes (Shauna Mellish, Département de l'agriculture, Île-du-Prince-Édouard), une homologation d'urgence a été obtenue pour l'utilisation du fongicide SCHOLAR 50WP (fludioxonil) contre la moisissure blanche dans les carottes entreposées.

Voici un résumé des principaux points concernant cette homologation :

- **Seules les carottes destinées à être vendues au Canada peuvent être traitées.**
- Dose : 227 grammes dans 378 litres d'eau pour traiter jusqu'à 90 000 kilogrammes de carottes.
- Méthode d'application : arrosage ou immersion des carottes après la récolte immédiatement avant l'entreposage.
- Nombre de traitements : une seule application permise.
- Remarques : maintenir une agitation constante de la solution fongique. Ne pas exposer les carottes traitées à la lumière directe du soleil.

L'étiquette complète concernant cette homologation d'urgence peut être consultée à l'adresse suivante : http://pr-rp.pmara-arla.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=12225. Dans ce document, l'étiquette pour l'homologation d'urgence suit l'étiquette principale du produit.



Veillez vous référer aux étiquettes des fabricants en ce qui concerne les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires. En aucun cas, la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides. Le Réseau d'avertissements phytosanitaires décline toute responsabilité relative au non-respect de l'étiquette officielle.

Lorsqu'il y a des références à des communiqués ou à d'autres sources d'information des années antérieures, veuillez vous assurer que les pesticides mentionnés sont toujours homologués.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
MARIO LEBLANC, agronome – Avertisseur - terre noire
Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ
118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone : 450 454-2210, poste 229 - Télécopieur : 450 454-7959
Courriel : Mario.LebLANC@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Cindy Ouellet RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 17 – carotte, céleri, laitue... – 28 août 2009

